

## Discours prononcé par Pat Cox devant la Grande Assemblée Nationale de la Turquie (Ankara, 2 mars 2004)

**Légende:** Le 2 mars 2003, Pat Cox, président du Parlement européen, prononce devant la Grande Assemblée Nationale à Ankara un discours dans lequel il insiste notamment sur les progrès accomplis par la Turquie pour se mettre en position d'adhérer à l'Union européenne.

**Source:** Discours prononcé par Pat COX devant la Grande Assemblée Nationale de la Turquie (GANT). [EN LIGNE]. [s.l.]: Parlement européen, [02.05.2005]. Disponible sur [http://www.europarl.eu.int/president/Presidents\\_old/president\\_cox/president/speeches/fr/sp0081.htm](http://www.europarl.eu.int/president/Presidents_old/president_cox/president/speeches/fr/sp0081.htm).

**Copyright:** (c) Parlement européen

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/discours\\_prononce\\_par\\_pat\\_cox\\_devant\\_la\\_grande\\_assemblee\\_nationale\\_de\\_la\\_turquie\\_ankara\\_2\\_mars\\_2004-fr-479f5e84-fa08-4713-a2fb-e15d08f93418.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_prononce_par_pat_cox_devant_la_grande_assemblee_nationale_de_la_turquie_ankara_2_mars_2004-fr-479f5e84-fa08-4713-a2fb-e15d08f93418.html)

**Date de dernière mise à jour:** 05/09/2012

## Discours prononcé par Pat COX devant la Grande Assemblée Nationale de la Turquie (GANT) (Ankara, 2 mars 2004)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, c'est pour moi un très grand privilège et une très grande marque d'honneur que d'être invité cet après-midi à prendre la parole devant la Grande Assemblée Nationale de la Turquie. Je suis le premier Président du Parlement européen à avoir cet honneur. Soyez-en remerciés, tout particulièrement vous, Monsieur Arinç, président de cette Assemblée. Permettez-moi également de vous dire que votre présence ici, à tous et à toutes cet après-midi, m'honore. Je n'ignore pas que vous êtes en campagne électorale, or je sais, en tant qu'homme politique, que lorsque nous faisons campagne, nous sommes habituellement sur le terrain, dans nos circonscriptions au lieu de siéger au Parlement. Je vous sais gré, par conséquent, d'avoir répondu présents à un moment aussi important politiquement.

Mais c'est également pour moi le bon moment pour être présent parmi vous au regard de mes fonctions au Parlement européen. Pour l'Union européenne, cette année sera une année importante de changement et de choix et je me réjouis d'être ici pour prendre acte du mûrissement des relations entre l'Union européenne et la Turquie. Pour l'Union européenne, 2004 sera l'année du renouveau et des redéfinitions. En juin prochain, le Parlement européen sera élu à l'échelle du continent européen. Le 1er mai, notre Union actuelle, qui comprend 15 États membres, deviendra une Union forte de 25 pays. Cette année, nous devons faire face à plusieurs questions européennes de toute première importance: Or, nous n'avons pas encore répondu à la question que nous nous sommes posée à nous-mêmes concernant le traité constitutionnel qui nous régira à l'avenir. Quels seront les acteurs, qui fera quoi dans la nouvelle Union européenne? Nous-mêmes, au sein de l'Union européenne, devons encore répondre à cette question quand nous nous demandons ce qu'est l'Europe quant à ses structures de décision. Au Parlement européen, nous espérons sincèrement que cette année 2004 apportera réponse à cette question. Je vous dirai que je suis très heureux que la Grande Assemblée Nationale de la Turquie ait joué un rôle actif dans la Convention sur l'avenir de l'Europe qui s'est réunie au Parlement européen. Comme je me réjouis de ce que le gouvernement turc joue un rôle actif au sein de la Conférence intergouvernementale (CIG) entre les États de l'Union européenne et ceux qui aspirent à y entrer.

Une autre interrogation de l'Europe, cette année, sur laquelle nous avons déjà engagé le débat, concerne la capacité de l'Europe à agir à l'avenir dans le cadre du budget de l'Union. Ce débat ne manque jamais d'être complexe et ardu. Je ne crois pas que nous l'achèverons cette année. Mais il deviendra de plus en plus pressant.

La troisième grande question de l'Europe, cette année, en décembre 2004, est l'adhésion de la Turquie. En octobre prochain, comme vous le savez, l'un des tous derniers actes de la Commission sortante, dirigée par Romano Prodi, sera l'établissement du rapport annuel d'évaluation des progrès accomplis par la Turquie sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. Voici plusieurs semaines, Romano Prodi était ici même, et il vous a assuré que cette évaluation serait équitable, équilibrée, et qu'elle se ferait dans les mêmes conditions que pour d'autres États au même stade. Permettez-moi de vous rappeler aujourd'hui que le Parlement étudiera ce rapport au mois d'octobre et qu'avant décembre et le Sommet, nous établirons notre propre rapport. Je ne doute pas que ce rapport du Parlement sera lui aussi équitable, équilibré, comme le Président de la Commission a invité celle-ci à l'être dans son évaluation. C'est ainsi que nous préparons notre rendez-vous de décembre.

Le choix est évidemment un choix pour l'avenir, non pour le présent. Je tiens à préciser cela devant vous car ce choix sera celui d'un nouveau Parlement européen, ayant reçu un mandat récent lors des élections européennes du mois de juin. Mais soyez assurés que les institutions européennes maintiennent toujours la continuité institutionnelle. Fort heureusement, nous ne partirons pas de zéro, dans un nouveau Parlement, nous démarrerons avec l'héritage du précédent.

Je voudrais, alors que mon regard embrasse votre hémicycle, où siègent des membres des différents partis, ceux qui soutiennent l'action du gouvernement et le principal parti d'opposition, vous remercier, vous, membres de tous partis, qui partagez la vision européenne de la Turquie. Il importe, à plus forte raison dans un Parlement, que cette vision soit partagée par tous. Que ce ne soit pas exclusivement celle de tel parti, ni

celle du seul gouvernement, ou de la seule opposition. Si vous voulez progresser et faire mûrir vos relations avec l'UE, comme nous avons vu avec les pays d'Europe centrale et orientale, et ailleurs dans le cadre des débats sur l'élargissement de ces dernières années, cela, je tiens à le dire, doit faire l'objet d'un vaste consensus national, qui ne soit pas l'affaire d'un côté ni de l'autre, qui ne soit pas soumis aux à-coups de la politique au jour le jour, mais qui soit vraiment un grand consensus national. La façon dont vous avez travaillé au sein de ce Parlement sur cette question est pour moi un vif encouragement.

Je vous remercie pour les progrès spectaculaires que vous avez accomplis dans le processus de réformes, surtout depuis le sommet de Copenhague en décembre 2002. Lors de ma première élection au Parlement européen en 1989, j'aurais eu peine à concevoir tout ce que vous avez réussi à mener à bien. Lorsque, en janvier 2002, je fus élu à la présidence du Parlement européen, je n'aurais pu imaginer l'ampleur des réformes de fond que vous avez accomplies pendant la période intérimaire. Au cours des 18 mois écoulés, vous avez d'une certaine manière fait davantage que vous ne parliez de faire tout au long des quatre décennies précédentes. C'est une très belle performance et je tenais à vous en féliciter ici, aujourd'hui, à la Grande Assemblée Nationale.

Que ce soit sur le plan interne ou international, sur la question irakienne, dans la lutte contre le terrorisme, vous avez donné, dans cette Assemblée et dans cette République, la preuve tangible de votre stabilité politique et d'une réelle maturité politique. De cela, je vous remercie également parce que vous êtes un acteur et un leader important sur la scène régionale. Permettez-moi de vous exprimer, au nom du Parlement européen, comme je l'ai d'ailleurs fait au sein de ce dernier, toutes nos condoléances pour les victimes de la terreur qui s'est abattue récemment sur les rues d'Istanbul. Au Parlement européen, nous nous sommes levés et avons observé une minute de silence en l'honneur des morts et des blessés et afin de manifester notre solidarité. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour réaffirmer cette solidarité et vous dire que, même si je n'assisterai pas à l'entrevue de demain, que nous adressons ce message de solidarité à M. Gül, votre ministre des affaires étrangères, et à M. Straw, ministre britannique des affaires étrangères, qui se rencontreront demain à Istanbul et évoqueront ensemble ces actes terroristes tragiques.

Puisque vous avez engagé ce train de réformes, permettez-moi de vous encourager à poursuivre vos efforts en faveur des réformes démocratiques et de la modernisation. Une déclaration de votre premier ministre, M. Erdogan, à propos de ce qu'il appelle les "critères d'Ankara", m'a laissé une forte impression. Une forte impression, car M. Erdogan manifeste la volonté de faire siens ces critères, non comme quelque chose qui serait extérieure à ce que vous êtes, mais comme quelque chose d'interne à ce que vous souhaitez être. Je vous engage donc à approfondir cet engagement en faveur de ce que votre premier ministre appelle les critères d'Ankara. Autrement dit, vous choisissez au premier chef en tant que députés et dirigeants politiques turcs pour la Turquie elle-même. Par là, vous accomplissez un pas nécessaire vers votre engagement avec l'Union européenne et vos aspirations à cet égard. Votre bilan est explicite: réforme constitutionnelle, réforme du Code pénal, réforme du Conseil de sécurité nationale, abolition de la peine de mort.

Comme vous le savez, la Commission européenne et le Parlement ont, dans leurs rapports de décembre dernier, commenté vos progrès, pris acte de vos réformes, distribuant l'éloge lorsqu'il était mérité, proposant une critique constructive à d'autres égards. Vous savez également que la Commission et le Parlement ont souligné la nécessité de poursuivre le renforcement du pouvoir judiciaire en Turquie, dans le cadre général de l'exercice des libertés fondamentales. Nous soulignons la nécessité de s'aligner davantage sur les pratiques européennes en ce qui concerne les relations entre le secteur civil et le secteur militaire en Turquie. Nous accueillons favorablement la nouvelle expression de la diversité culturelle au travers des droits de l'individu et des minorités, même si nous avons fait remarquer, dans bien des domaines, que la force et la première partie de ces réformes résidaient dans l'expression de ces nouveaux droits plus que dans leur application pleine et entière.

Ainsi, si je devais vous lancer un message pour les mois qui nous séparent du rapport d'octobre, de cette évaluation du Parlement européen avant notre rendez-vous du Sommet de décembre, le conseil pressant que je vous donnerais serait d'utiliser tous les efforts de vos dirigeants pour passer autant que possible de la théorie à la pratique. Si je devais ne prononcer qu'un mot, je dirais et je répéteraï: application, application, application. C'est à présent la clé de tout. Personne ne met en doute votre volonté de mener les réformes

législatives et constitutionnelles. Il nous faut maintenant travailler ensemble pour les faire parvenir à leur pleine expression. Cela est vrai dans toute culture et dans toute société politique. Modifier la loi sur le papier est certes indispensable, mais cela est plus facile que de modifier des habitudes et des usages enracinés depuis longtemps. Cela demande détermination et autorité. C'est pourquoi je lance un appel en ce Parlement pour que vous vendiez les réformes et indiquiez la marche à suivre à tous les niveaux de l'administration publique.

Monsieur le Président, votre pays a subi une période de terrorisme intérieur longue et coûteuse pendant une bonne partie des années 80 et 90. Le prix à payer fut énorme: des milliers de morts, de blessés. Un coût humain, économique, social, politique. Heureusement, les choses ont changé. Je suis le premier à reconnaître ici que votre République a le droit et le devoir de défendre son intégrité territoriale. Je connais, pour avoir suivi vos débats pendant plusieurs années, quelles sont les sensibilités à cet égard en ce Parlement. Permettez-moi une brève remarque au sujet de l'affaire Leyla Zana et d'autres, dans le cadre des remarques sur votre intégrité territoriale. Le Parlement européen espère qu'en ces temps de réformes, nous assisterons également à des changements dans ce domaine. Je sais que le pouvoir judiciaire en Turquie est distinct de l'exécutif, ce qui est une bonne chose. Je sais aussi qu'il est distinct - et c'est aussi une bonne chose - de l'instance parlementaire. En disant cela, je n'essaie pas de vous demander d'empiéter sur les fonctions de vos juges et magistrats, ce serait un mauvais signal. Mais je ferai, avec votre permission, l'observation suivante: si vous êtes aujourd'hui les moteurs des réformes et de la modernisation, et si des choses innombrables doivent être changées dans votre République, vous rencontrerez peut-être, çà et là, des îlots de résistance au changement. Mon appel est un appel qui s'adresse à tous les éléments de cette société, pour qu'ils reconnaissent que le moment de réformer et de moderniser est arrivé et qu'ils agissent en conséquence. Dans le cas auquel je faisais allusion, je vous assure qu'au Parlement européen, nous ne tirons aucune conclusion générale quant à nos relations avec la Turquie à partir de ce cas particulier. Mais, en dehors de vos frontières, il n'en a pas moins valeur de symbole qu'il ne faut pas sous-estimer. C'est pourquoi je me suis permis de faire ces observations.

Permettez-moi de rappeler, Monsieur le Président, le vif intérêt que porte l'Union européenne au règlement de la question chypriote. Nous nous félicitons de l'engagement renouvelé d'engager des négociations sur la base du plan Annan. Nous approuvons les délais prévus et la volonté de consulter les populations par référendum. Il ne s'agit évidemment pas d'une nouvelle condition préalable à notre dialogue avec la Turquie, mais d'une question d'intérêt commun. Comme l'a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Gül, ici même: "Ce serait là un puissant facteur de dynamisation et de changement". Votre ministre des affaires étrangères avait raison. En effet, voir Chypre réconciliée rejoindre une Europe conciliatrice constituerait un succès remarquable. Si, dans les prochaines semaines, nous pouvions trouver les bases d'un accord entre les dirigeants des deux communautés chypriotes, ainsi que sur le rôle de la Grèce et de la Turquie, alors, le 3 mai, à Strasbourg, pour la première fois, la langue et la civilisation turques occuperaient leur place à part entière au Parlement européen et dans les institutions de l'Union européenne. En effet, si un règlement est mis en place sur la base et dans les délais suggérés par M. Annan, certains au moins des représentants chypriotes proviendront de la communauté chypriote turque. Notre Parlement se ferait dès lors un devoir de leur fournir les services en turc nécessaires pour répondre à leurs besoins, renforçant ainsi le lien avec votre pays. Je pense qu'il s'agirait là d'un lien très fort, que je recommande à votre attention. Je suis conscient que votre assemblée a un rôle constitutionnel et que vous aurez à vous exprimer sur tout règlement éventuel et je respecte ce droit. Je ne vous demande qu'une chose. Si un règlement équitable et équilibré peut être atteint grâce à la bonne volonté des populations, je vous demande instamment de lui accorder votre soutien sans réserve.

Ayant eu de nombreuses conversations avec vos dirigeants politiques, je suis également conscient des inquiétudes de cette assemblée face au discours politique que l'on peut entendre dans certains États membres de l'Union européenne et dans le contexte des prochaines élections au Parlement européen, concernant la vocation européenne de la Turquie. Je voudrais m'adresser, ici à Ankara, aux dirigeants politiques de tous nos partis de l'Union européenne: si nous devons avoir un débat démocratique, ayons-le, c'est une bonne chose. Mais ayons un débat qui soit responsable, équilibré et stratégique. En tant que démocrate, je ne crains pas le débat. La mission des hommes politiques - et vous le savez, vous êtes des hommes politiques - est en partie de s'efforcer de secouer l'opinion publique. Une autre partie de leur mission est d'écouter l'opinion

publique. Je pense qu'il s'agit d'un débat européen important. Il se fait attendre depuis trop longtemps, à certains égards, et c'est peut-être la première fois qu'un débat public sérieux se tient en Europe sur cette question. Comment l'interpréterai-je pour vous aujourd'hui? Je pense que votre hymne national offre une réponse. Je vous dirai, comme le dit votre hymne national, "Ne craignez pas". Ne craignez pas un débat public. C'est une étape dans notre système politique, qui conduit d'une ambiguïté européenne étudiée sur l'adhésion de la Turquie à une attention sérieuse. Cette attention, vous êtes en droit de l'attendre et de la demander.

Une deuxième question, une deuxième inquiétude, que j'entends souvent exprimée par des parlementaires de cette assemblée et par des dirigeants politiques turcs, porte sur l'assertion avancée par certains selon laquelle l'Union européenne constitue un "club chrétien" fermé. Permettez-moi de vous donner la réponse que le Parlement européen a formulée l'an passé à cette question dans le rapport Oostlander, voté à une large majorité. Je cite: "Le Parlement européen reconnaît que les valeurs politiques de l'Union européenne sont essentiellement fondées sur la culture judéo-chrétienne et humaniste de l'Europe, mais que personne ne détient de monopole sur les valeurs universelles de la démocratie, de l'État de droit, des droits de l'homme et des minorités et de la liberté de conscience et de religion, valeurs qui peuvent très bien être acceptées et défendues par un pays dont la majorité de la population est musulmane. Le Parlement européen estime dès lors qu'il n'existe aucune objection de principe à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne". C'est la réponse du Parlement européen à la question que je viens de soulever et c'est une réponse ouverte à un engagement dans les termes des critères de Copenhague.

Nous sommes conscients que votre pays, par son appartenance à l'OTAN, a fait la preuve qu'il était indispensable à la sécurité européenne au sens large. Votre pays est une république démocratique et laïque, dans une société à prédominance musulmane, et vous avez su trouver un équilibre particulier à cet égard - l'héritage d'Atatürk. Votre pays est une démocratie engagée dans un processus de modernisation et de réforme, pour reprendre les mots employés devant cette assemblée par le premier ministre Erdogan. La Turquie se prépare pour le 21ème siècle, en se fondant sur la vision et l'héritage exceptionnels qu'Atatürk a légués à tous les Turcs au 20ème siècle. C'est un moment passionnant et un moment exigeant, et, en décembre prochain, nous avons rendez-vous avec cette histoire.

En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais me référer à la très intéressante discussion que nous avons eue hier soir au dîner que vous avez donné. À table, l'ambassadeur de l'Union européenne portait une épinglette représentant le drapeau européen, les douze étoiles sur fond bleu. La question a été posée de savoir si l'Union ajouterait de nouvelles étoiles après l'élargissement, de la même façon que les États-Unis, qui comptent sur leur drapeau une étoile par État. Je puis vous dire que la réponse est "non". Nous n'ajouterons pas d'étoile; nous en resterons à douze, même si, dès aujourd'hui, le nombre d'États membres dépasse ce chiffre. Laissez-moi vous parler du symbolisme de ce drapeau, car les symboles ont leur importance. Le fond bleu représente le ciel. Les étoiles, dans votre littérature, comme dans notre littérature irlandaise, nous appellent à rêver et détourner notre regard de nos préoccupations quotidiennes. Le cercle, en héraldique, symbolise l'harmonie et l'unité. Les douze étoiles représentent les douze heures du jour et les douze mois de l'année, un essor constant dans l'unité et l'harmonie - un peu comme les derviches tourneurs de Turquie -, un mouvement circulaire constant à la recherche de la vérité. Dans ce cercle, si vous l'examinez, les étoiles ne se touchent pas. Le cercle est donc ouvert à tous ceux qui partagent véritablement nos valeurs. Tel est le symbolisme de ce drapeau. Lorsque ce symbole a été adopté par le Conseil de l'Europe il y a cinquante ans, à Strasbourg, en 1954, il a donné lieu à un débat. Celui-ci figure dans les archives et j'ai lu ces archives. Par référence aux racines essentiellement judéo-chrétiennes et humanistes de l'Europe, la question a été posée de savoir s'il convenait de placer une croix à l'intérieur de ce cercle. Le Conseil de l'Europe a répondu par la négative, pour éviter toute appropriation spécifique de cette dimension d'harmonie, de constance et de progrès, fondée sur des valeurs. Il y a dans ce symbole, mes amis, un message très clair.

Donc, encore une fois, pour conclure, laissez-moi vous remercier de l'exceptionnelle occasion que vous m'avez donnée, et à travers moi au Parlement que j'ai le privilège de présider, de vous féliciter de vos progrès sur la voie de la réforme et de la modernisation que vous avez empruntée. Je vous encourage à poursuivre dans cette voie, car c'est important, tout d'abord pour la Turquie - les critères d'Ankara - et c'est

indispensable pour votre vocation européenne - les critères de Copenhague. D'une certaine façon, l'action que vous menez à présent pour faire entrer la Turquie dans le 21ème siècle est dans la ligne directe de celle menée par Atatürk, le modernisateur du 20ème siècle. Lorsque vous réformez et modernisez votre république, vous êtes les légataires, les héritiers d'Atatürk. En poursuivant dans cette voie, vous empruntez le chemin de la prospérité et de l'engagement. Au nom de l'Union européenne, je vous souhaite bonne chance dans la voie que vous avez choisie.

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à m'adresser à cette Assemblée.